

# Essor du Rhin Magazine

Vos élus et toute la vie de la communauté de communes sur [www.cc-essordurhin.fr](http://www.cc-essordurhin.fr)



Développement économique  
Animation du territoire  
Environnement  
Compétences sociales  
Culture, sport et loisirs  
Tourisme  
Aides aux communes



## L'avenir en question

Depuis plus d'un an nous vous faisons part de notre inquiétude quant à l'avenir de la centrale nucléaire de Fessenheim suite au marchandage pré-électoral entre gauche et verts. Cette inquiétude est d'autant plus forte depuis le résultat des élections du printemps dernier.



En effet, la centrale nucléaire de Fessenheim est devenue la cible privilégiée de la mouvance écologique qui ne cesse d'exploiter le moindre incident, même mineur, pour envahir la presse d'articles qui désinforment la population, et cela, au mépris même de toute éthique intellectuelle. L'exploitation médiatique de l'incident du 5 septembre dernier en est la parfaite illustration.

Sans mettre en cause l'alternance politique, suite à l'élection d'un nouveau président et d'une nouvelle majorité gouvernementale, force est de constater que nous nous retrouvons face à un mur du silence des autorités nationales quant à l'avenir du site de Fessenheim. Certes l'un ou l'autre ministre ose aborder l'avenir de la filière nucléaire, mais nous n'avons aucune nouvelle formelle officielle si ce n'est quelques coupures de presse.

L'autorité de sûreté nucléaire a émis un avis favorable pour la prolongation de l'exploitation de la centrale pour les dix prochaines années en demandant des travaux complémentaires à EDF pour encore renforcer la sécurité du site.

Quant à nous, nous sommes pour la poursuite de l'exploitation en toute sécurité et nous le rappelons régulièrement aux responsables de la centrale lors de nos réunions. La centrale est le plus gros employeur de notre bassin de vie et, de ce fait, les retombées économiques sont très importantes en marche normale tout comme pendant les arrêts de tranches.

Alors en ce temps de crise, faut-il sacrifier une installation performante sur l'autel de l'intégrisme écologique et la remplacer, comme en Allemagne, par la réouverture de centrales à charbon beaucoup plus néfastes pour notre planète ?

Mesdames, Messieurs, vous qui avez été élus pour nous gouverner, dites-nous clairement vos intentions car la vie économique de notre région est en jeu.

André Onimus,  
Président de la Communauté de Communes Essor du Rhin

## Sommaire

- 2 Le mot du Président
- 3 Salon de l'Artisanat et des Métiers
- 4 Enseignement du sport à l'école
- 5 PETRA
- 6 Notre ComCom a 40 ans
- 8 La redevance incitative
- 12 Foire aux questions
- 13 Gerplan transfrontalier
- 15 Petite enfance
- 17 Encourager les vocations
- 18 Règles d'attribution de subventions
- 19 Sorties ComCom - Été 2012
- 20 Sortons
- 21 Manifestations
- 22 Plan climat, agissons
- 23 Nouvelles activités





# 4<sup>ÈME</sup> SALON DE L'ARTISANAT ET DES MÉTIERS À BLODELSHEIM



Organisé par la communauté de communes en partenariat avec l'association des artisans commerçants «Essor des Professionnels de la Hardt», la CCI et la CMA.

Depuis 10 ans, la politique économique de la communauté de communes comporte un volet animation économique. L'intercommunalité a fait de l'accompagnement des entreprises une de ses grandes priorités.

La communauté de communes souhaite être un outil indispensable de coordination pour des actions

concrètes et communes. C'est ainsi que le premier Salon de l'Artisanat et des Métiers à vue le jour en 2002 à Rumersheim-le-Haut.

Cette année, cette manifestation en est à sa 4<sup>ème</sup> édition et ce grand rendez-vous des savoir-faire locaux se tient à Blodelsheim du 28 au 30 septembre 2012. Les mêmes objectifs sont toujours poursuivis.

## OBJECTIFS DE LA MANIFESTATION

- Faire découvrir et promouvoir les métiers de l'artisanat, du commerce et de l'industrie.
- Valoriser le commerce de proximité.
- Fédérer une dynamique économique sur le territoire et permettre une ouverture au territoire allemand frontalier.
- Susciter des vocations auprès des jeunes.

## HORAIRES

- Vendredi 28 septembre de 18h à 21h (marché des producteurs de 16h à 19h)
- Samedi 29 septembre de 14h à 21h
- Dimanche 30 septembre de 10h à 18h

Pour agrémenter ces journées, de nombreuses animations sont proposées :

- démonstrations, dégustations sur les stands,
- défilés de mode vendredi et samedi à 20h, dimanche à 15h,
- espace enfants (maquillage, bricolage, dessins, jeux...),
- promenades à dos d'ânes.
- Intermèdes musicaux.
- Jeux, tombolas.

Plusieurs points de restauration sont prévus sur place, de la restauration rapide au repas gastronomique.

**ENTRÉE LIBRE**

Avec le soutien financier de:





## ENSEIGNEMENT DU SPORT À L'ÉCOLE



Dorine Fricker,  
chargée des affaires scolaires  
03 89 48 62 30 ou  
d.fricker@cc-essordurhin.fr

L'enseignement du sport à l'école est une des missions de base que les élus de la communauté de communes se sont fixés dans les politiques intercommunales à mettre en œuvre.

Dans ce cadre, la communauté de communes organise le transport gratuit des scolaires (hors collégiens) vers les équipements sportifs.

De même, elle finance intégralement les entrées et l'enseignement prodigué dans ces équipements.

Ainsi la ComCom, depuis de nombreuses années, transporte les élèves des écoles primaires vers la salle de sport de Fessenheim pour y pratiquer différentes activités sportives encadrées par un animateur sportif une fois par semaine.

Le transport des élèves vers la piscine de Fessenheim a dû être interrompu fin décembre 2011, mais d'autres solutions ont été proposées aux écoles. Des nouveaux créneaux de natation pour les scolaires ont été définis dans les piscines voisines d'Ensisheim et d'Ottmarsheim, en accord avec l'ensemble des directeurs d'écoles, lors de différentes réunions de travail.

Depuis la rentrée scolaire, les écoles de Rustenhart et de Hirtzfelden fréquentent la piscine municipale d'Ensisheim. Les écoles de Blodelsheim, Fessenheim, Munchhouse, Roggenhouse et Rumersheim vont à la piscine intercommunale d'Ottmarsheim. Chaque classe bénéficiera d'un semestre d'enseignement de la natation.



# PLATE-FORME POUR L'EMPLOI TRANSFRONTALIER (PETRA)

*Les relations privilégiées avec l'Allemagne au travers du Groupement Local de Coopération Transfrontalière (GLCT) et la proximité avec le parc d'activités de Bremgarten (Gewerbepark Breisgau) depuis l'ouverture du pont de la Hardt à Fessenheim ont encouragé la communauté de communes à mettre en place un dispositif innovant pour favoriser l'emploi transfrontalier.*



Magali Obrecht

La plateforme pour l'emploi transfrontalier (Petra) est née du constat d'un chômage croissant en Alsace et d'un quasi plein emploi dans la région voisine du Bade Wurtemberg.

Cette plateforme a pour but de mettre en relations des demandeurs d'emplois français et des employeurs allemands.

Le Gewerbepark Breisgau, situé à 3 km du pont, est une zone industrielle et tertiaire qui accueille près de 80 entreprises dans tous les domaines d'activités.

La communauté de Communes a pris l'initiative d'inventorier les candidats potentiels du territoire, de faire un bilan de compétences des personnes intéressées afin de pouvoir présenter leurs dossiers aux entreprises allemandes en recherche de collaborateurs.

Actuellement plus d'une trentaine de candidats sont inscrits dans ce dispositif.

Dans les prochains jours, nous contacterons directement les entreprises du Gewerbepark pour recenser leurs besoins immédiats. Une plaquette a été éditée pour leur expliquer notre démarche.

Si vous êtes intéressés par ce dispositif, merci de contacter Magali à la pépinière d'entreprises «La Ruche» au 03 89 33 53 00. Attention un minimum de connaissance de la langue allemande est requis.



**Nos partenaires pour cette démarche :**  
la Région Alsace, le Conseil Général, le Pays Rhin Vignoble Grand Ballon  
les Pôles emplois allemands et français, Infobest,  
le Centre d'affaires franco-allemand et l'association Eltern.







## NOTRE COMCOM A 40 ANS !

L'Essor du Rhin se développe constamment sur des valeurs fortes, telles que l'attractivité économique et le développement durable ou encore la solidarité, qui guident chacune de ses actions.

Les atouts du territoire sont nombreux : une situation géographique aux bords du Rhin qui favorise la coopération transfrontalière, la présence sur le territoire de sites EDF exceptionnels (centrale nucléaire, usine hydraulique), un tissu économique et commercial dynamique, un environnement naturel remarquable (forêt de la Hardt, Iles du Rhin)...

Prisé par les ménages qui choisissent de s'implanter en nombre chaque année, ce territoire garde néanmoins une dimension rurale. La qualité de vie et le développement culturel restent également au cœur des préoccupations des élus.

### UNE INTERCOMMUNALITÉ DE PROJETS

La ComCom finance les services de la petite enfance (multi-accueils et relais assistants maternels) et gère les bus gratuits pour les scolaires vers les piscines et la salle des sports, le transport à la demande, les pistes cyclables, la collecte de déchets ménagers en porte à porte et en déchèteries, l'accueil des

entreprises à travers l'aménagement de zones d'activités ou encore la gestion d'une pépinière d'entreprises doublée d'un pôle de formation.

**La communauté de communes Essor du Rhin, qui vient d'avoir 40 ans, est en pleine force de l'âge. Elle a mûri pour paraître comme une évidence aujourd'hui.**

Malgré les menaces qui pèsent sur le bassin de vie (fermeture annoncée du CNPE et son corollaire, forte diminution des ressources fiscales), cette intercommunalité a toujours voulu se tourner vers l'avenir et garder un consensus.

Les années à venir verront sans doute une nouvelle forme d'organisation du territoire avec les communes membres pour la gestion des services à la population et des collaborations accrues avec les intercommunalités voisines pour la gestion d'équipements structurants.

L'intercommunalité évoluera avec les changements de la société et devra s'adapter aux évolutions. Dans le même temps, le pont du Rhin réalisé en 2006 a désenclavé un territoire désormais irrémédiablement tourné vers l'Allemagne.





Le pont sur le Rhin



La gendarmerie



Les déchèteries



Les zones d'activités

Voilà plus de 40 ans que la communauté de communes Essor du Rhin (CCER), autrefois SIVOM puis District, s'est constituée. Elle se compose aujourd'hui de 7 communes et compte 9 271 habitants.



Les pistes cyclables



Les multi-accueils





# expliquer

## LA REDEVANCE INCITATIVE

La redevance incitative est un mode de facturation du ramassage des ordures ménagères calculé directement sur le service rendu, comme pour le gaz, l'eau et l'électricité. C'est une facturation qui prend en compte les gestes de tri des habitants et leur production de déchets.

La communauté de communes a opté pour la redevance incitative basée sur le nombre de levées (vidages) du bac. Ce nouveau mode de facturation entrera en application sur le territoire en 2013.

**Pourquoi ? Pour avoir une facture plus juste et qui dépend du service rendu.**

Chaque foyer sera doté d'une poubelle au volume unique de 140 litres.

Chaque entreprise, administration, immeuble collectif sera doté en fonction des quantités de déchets produits ou de leur choix. Le nombre de poubelles et le volume (140 litres ou de 660 litres) sont déterminés après enquête.

Avec la redevance incitative, les montants annuels de la facture des ordures ménagères, calculés en fonction du nombre de présentations, seront de cet ordre :

Fréquence de sortie	Montant facturé Bac de 140 l	Montant facturé Bac de 660 l
Une semaine sur trois (= 16 levées)	Entre 135 et 150 €	Entre 380 et 400 €
Une semaine sur deux (= 26 levées)	Entre 170 et 200 €	Entre 550 et 580 €
Toutes les semaines (= 52 levées)	Entre 265 et 300 €	Entre 980 et 1000 €

Ce système responsabilise et récompense ceux qui réduisent leur volume de déchets ultimes (déchets qui ne sont plus valorisables, ni par recyclage, ni par valorisation énergétique). Les choix lors des achats, les gestes de tri et le fait de sortir les bacs que lorsqu'ils sont pleins diminuent le nombre de présentations. Ces actions combinées impactent fortement la facture.

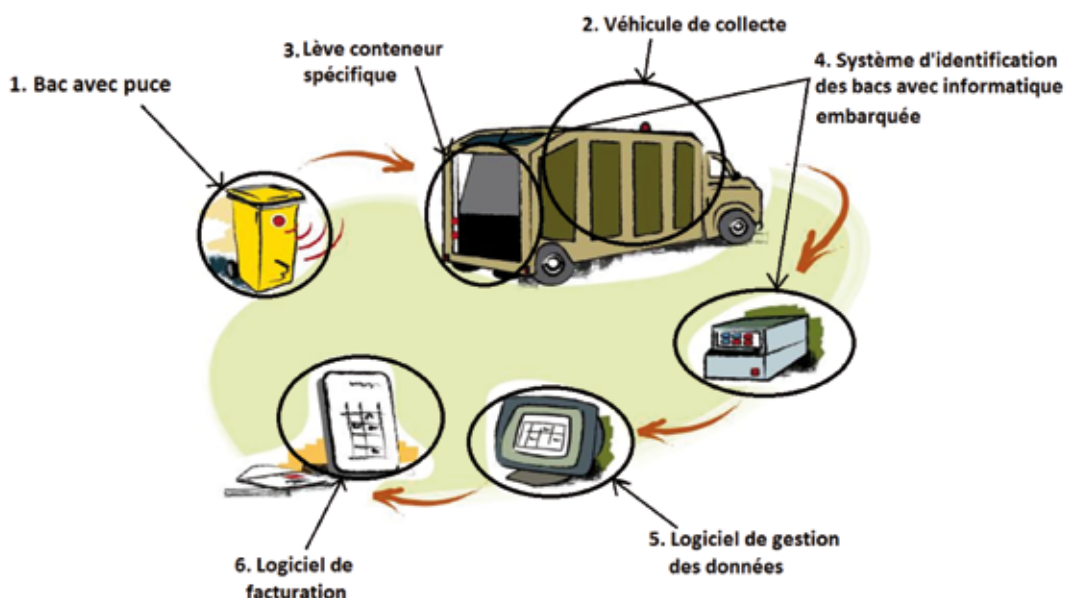


# L'ORGANISATION

Le rôle de la communication est primordial. L'organisation de réunions publiques dans chaque commune mais également l'édition d'un guide pratique sur la redevance incitative sont prévus cet automne afin que tous les habitants comprennent bien la démarche.

Pour établir la facturation de chaque foyer, une puce électronique est fixée sur chaque poubelle, et permet à l'ordinateur embarqué à bord du camion d'enregistrer la fréquence des présentations, en même temps que le nom et l'adresse du détenteur du bac.

## LE PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT ET L'EMPLACEMENT POUR LA PUCE



La communauté de communes va également mettre en place la collecte des biodéchets (ou fermentescibles) en apport volontaire dans toutes les communes. Une expérimentation de 6 mois est en cours à Hirtzfelden.

Sur la base du volontariat, chaque foyer sera équipé d'un bioseau et d'un badge d'accès au conteneur à biodéchets dans lequel il pourra déverser ses restes de repas (viandes, poissons, coquilles d'huitres...), les papiers essuie-tout, mouchoirs et pour ceux qui n'ont pas de composteur, les épluchures de fruits et de légumes.

En effet, ce nouveau dispositif permettra de :

- Réduire le nombre de levées (vidages) de sa poubelle.
- Restituer à la terre les produits qui en sont issus ou en faire un produit de méthanisation.

Un guide du tri des biodéchets sera édité avec la mise en place de cette nouvelle collecte.



Un conteneur à biodéchets + équipement des ménages volontaires (bioseau, badge, guide du tri des biodéchets)





## CALENDRIER DES PRINCIPALES ÉTAPES

- **Janvier 2012** : Vote du passage à la redevance incitative au 1<sup>er</sup> janvier 2013.
- **Avril** : Première information sur la redevance incitative par le biais du magazine intercommunal «Essor du Rhin».
- **Avril-Septembre** : Expérimentation de la collecte des biodéchets à Hirtzfelden.
- **Mai** : Enquête auprès de toutes les entreprises, les logements collectifs, les administrations et associations pour connaître leurs besoins en bacs (140 ou 660 l) et en serrure.
- **Juillet** : Courrier d'information à tous les foyers de la communauté de communes avec coupon réponse pour la dotation de serrure sur les bacs et la reprise éventuelle des anciens bacs privatifs.
- Mise en place d'un standard téléphonique : la responsable environnement explique la redevance incitative, les bacs, les factures, le tri sélectif... et répond à toutes les demandes d'explications par courriers.
- **Août-Septembre** : Mise à jour du fichier des redevables.
- **Septembre** : Deuxième information sur la redevance incitative par le biais du magazine intercommunal et présence d'un stand d'information sur la redevance incitative et la collecte des biodéchets au Salon de l'Artisanat et des Métiers à Blodelsheim du 28 au 30 septembre 2012.
- **Novembre** : 7 réunions publiques d'information une sur chaque commune pour présenter la démarche mais aussi sur le nouveau système de collecte des biodéchets appelé à se généraliser sur tout le territoire.
- **Novembre-Décembre** : Équipement des bacs munis d'une puce permettant d'identifier chaque usager. La dotation est la suivante :
  - 140 litres pour les foyers
  - 140 ou 660 litres pour les professionnels, les logements collectifs, les administrations et associations.
  - Pendant cette distribution : campagne de communication avec distribution du guide pratique de la redevance incitative.
- **Janvier 2013** : mise en place «du principe» et ajustements du service ainsi que du fichier des redevables
- **Juillet 2013** : envoi d'une première facture semestrielle forfaitaire.

## LE TRI DU PAPIER CARTON, DU PLASTIQUE ET DES MÉTAUX

### DES CHANGEMENTS PRÉVUS POUR 2013

A partir de janvier 2013, il y aura des modifications au niveau des points d'apport volontaire (PAV) et de la benne papier - carton dans les déchèteries. Le papier/carton, les emballages plastiques, les briques alimentaires, l'acier et l'aluminium seront collectés en multiflux dans le même conteneur. Vous

pourrez donc mélanger tous ces matériaux. Les chaînes de tri sont désormais équipées de systèmes automatisés de séparation par tri optique de ces différents matériaux.

Le verre restera toujours collecté séparément dans le PAV actuel.



## 1. Pourquoi mettre en place la redevance incitative ?

La loi Grenelle 1 oblige les collectivités à intégrer une part incitative dans la redevance des ordures ménagères d'ici 2014. Cette décision a été prise sur avis du comité consultatif environnement constitué d'élus et de représentants de la société civile (personne physique non élue, association...).

## 2. En quoi la redevance incitative changera-t-elle du système actuel ?

La tarification actuelle des ordures ménagères prend en compte le nombre de personnes dans le foyer. Celle-ci est basée sur une estimation de la production de déchets. Le nouveau système permettra de facturer les déchets que vous aurez réellement produits.

## 3. Quand débutera la redevance incitative ?

A partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2013, la redevance sera calculée en fonction du nombre de levées du bac.

## 4. Pourquoi avoir choisi le système de redevance à la levée ?

Le système à la levée présente l'avantage d'être plus incitatif qu'un système basé sur le volume du bac uniquement et moins cher à l'investissement que le système à la pesée.

## 5. Est-ce exact qu'on ne pourra sortir notre poubelle que 16 fois par an ?

Non, le camion passera devant chez vous toutes les semaines. C'est vous qui déciderez de sortir votre poubelle si elle est pleine.

## 6. Pourquoi la part fixe est-elle de 16 levées ?

Dans les autres collectivités passées à la redevance incitative, il a été constaté que les poubelles n'étaient sorties en moyenne plus que toutes les 3 semaines, c'est pourquoi nous nous sommes basés sur cette moyenne pour le choix des 16 levées.

## 7. Les poubelles seront-elles pesées ?

Non, le nouveau système de facturation des ordures ménagères se fera uniquement à la levée (présentation du bac).

## 8. Le prix annuel est-il celui des 16 levées ?

Le prix annuel de votre redevance dépendra du nombre de fois où vous aurez sorti votre bac. La part fixe (incluant les 16 levées) d'un bac de 140 l coûtera entre 135 € et 150 €.

Les tarifs exacts de la redevance seront votés d'ici fin d'année pour une application à compter de 2013. Actuellement, nous ne disposons que de simulations sur la base d'études faites en interne. Nous communiquerons ces tarifs dès qu'ils seront définitifs après l'ouverture des plis des marchés publics (consultation en cours).

## 9. Quel est le prix des levées supplémentaires ?

La levée supplémentaire coûtera entre 3 € et 4 € pour un bac de 140 l.

## 10. Pourrons-nous encore utiliser nos anciens bacs ou mettre des sacs devant notre porte ?

Non, seuls les bacs pucés fournis par la communauté de communes pourront être utilisés.



### **11. A qui appartiennent les bacs ?**

La communauté de communes est propriétaire des bacs, elle les met à disposition des habitants. La distribution aura lieu en novembre-décembre. Vous en serez informé via les flashes infos communaux et la presse locale.

### **12. Pourquoi nous proposer une serrure sur les bacs ?**

La serrure est surtout utile pour les personnes qui ne peuvent pas stocker leur bac dans un lieu privé fermé.

### **13. Comment les préposés au vidage ouvrent-ils le bac s'il y a une serrure ?**

Le bac s'ouvrira automatiquement quand il sera retourné. Ainsi, vous pourrez laisser verrouiller votre bac quand vous le sortirez. Celui-ci se refermera lorsqu'il sera reposé à l'endroit.

### **14. Combien de clés seront fournies avec la serrure ?**

Le bac sera livré avec 2 clés.

### **15. Comment sera facturée cette serrure ?**

Les frais de la serrure d'environ 20 € seront inclus dans la facture de 2013. Ils viendront en complément du montant de la redevance.

### **16. Que se passe-t-il si le bac est détérioré ?**

Il existe 2 cas de figure si votre bac est détérioré :

- Si le prestataire de la collecte est responsable : les frais de remplacement du bac seront à sa charge.
- Si vous en êtes le responsable : les frais de remplacement vous seront directement facturés.

### **17. Les personnes âgées qui ne peuvent pas manipuler ces poubelles, comment feront-elles ?**

Nous sommes conscients de cette préoccupation. Cependant, ces bacs sont facilement manipulables. Nous espérons pouvoir compter sur l'aide de la famille, des voisins et de l'APAMAD en cas de réelles difficultés.

### **18. Il n'est pas envisageable de garder les ordures 3 semaines, au vu des odeurs désagréables déjà générées en une seule semaine.**

Afin de séparer et de valoriser la part fermentescibles (restes de tables...) de vos déchets, nous mettrons en place une collecte des biodéchets en apport volontaire (ce système est expérimenté à Hirtzfelden avec le Tube : à la salle polyvalente et rue des pins).

Ce sera le même principe que lorsque vous amenez vos bouteilles en plastique, en verre, etc. aux bornes d'apport volontaire.

Vous serez doté d'un bioseau de 10 l, ainsi que d'une carte d'accès pour ouvrir le conteneur de biodéchets. Ainsi, en complément du compostage, vous pourrez sortir de votre poubelle les restes de table (poissons, os, coquilles d'huitres, etc.) qui occasionnent les odeurs désagréables dans votre poubelle.

### **19. L'attribution des bacs de 140 l est-elle pareille pour tout le monde ?**

Oui, l'attribution des bacs de 140 l sera la même pour tous les foyers, quelle que soit leur composition. Ce nouveau système à la levée du bac vise à facturer la production réelle de déchets, afin d'inciter à réduire celle-ci.

### **20. Les dépôts sauvages risquent d'augmenter. Comment pensez-vous les limiter ?**

Les dépôts sauvages sont observés sur notre territoire depuis de nombreuses années. Jusqu'à présent, la communauté de communes privilégiait le dialogue avec les personnes responsables de dépôts sauvages. A l'avenir, si les dépôts sauvages augmentent, les contrevenants seront verbalisés.

### **21. A qui s'adresser en cas de question ?**

Vous pouvez vous adresser à Rachel MENDELIN à la communauté de communes au 03.89.62.40.85.

Au salon de l'artisanat et des métiers, les 28-29-30 septembre 2012, un stand sera dédié à la présentation de la redevance incitative et de la collecte des biodéchets.

De plus, un guide pratique sur la redevance incitative sera distribué avec votre facture d'ordures ménagères en octobre 2012.

Des réunions d'information seront organisées dans chaque commune au mois d'octobre.



Contact : Rachel Mendelin  
au 03 89 62 40 85  
r.mendelin@cc-essordurhin.fr





## BILAN DE L'EXPÉRIMENTATION À HIRTZFELDEN

Deux Tubes® sont implantés à Hirtzfelden depuis début avril 2012

Un Tube® sur un point d'apport volontaire existant - Un Tube® dans un quartier résidentiel



Le tube est en place depuis 6 mois à Hirtzfelden (1006 habitants). Voici quelques éléments bilan de cette expérimentation soutenue par le Conseil Général du Haut-Rhin et par l'Adème.

### ÉQUIPEMENT DES MÉNAGES :

- 85 % des ménages d'Hirtzfelden équipés, soit 403 foyers (5 % refus).
- 61 % des ménages équipés participent à la collecte séparée des biodéchets (soit 52 % de la population d'Hirtzfelden).

### FRÉQUENTATION DES TUBES :

- Rue des Pins : 5 ouvertures/jour (18 % des utilisateurs s'y dirigent).
- Salle Polyvalente : 21 ouvertures/jour (82 % des utilisateurs s'y dirigent).
- Chaque utilisateur fréquente les Tubes® une à deux fois par semaine.

### QUANTITÉ DE BIODÉCHETS

#### EXTRAPOLATION SUR UNE ANNÉE ENTIÈRE :

- Quantité de biodéchets par habitant adhérent par an : 32,5 kg/hab. adhérent/an.
- Quantité de biodéchets tout habitant confondu par an : 17 kg/hab./an.

### QUALITÉ DES BIODÉCHETS :

- La part de participants à la collecte séparée des biodéchets est encourageante.
- L'utilisation des Tubes garantit la bonne qualité des biodéchets collectés.
- Ces biodéchets sont exploitables en méthanisation et/ou compostage.



PRÉFET DE LA RÉGION ALSACE



## GERPLAN TRANSFRONTALIER : POURSUITE DE L'ÉTUDE

Le Plan de Gestion de l'Espace Rural et Périurbain poursuit son avancement. L'étude transfrontalière est en cours et le travail engagé par les représentants GERPLAN des communautés de commune Essor du Rhin et Porte de France Rhin Sud suit son cours.

La première étape, à savoir l'état des lieux du cadre juridique et du patrimoine naturel est en finalisation. L'étude de l'histoire des paysages sera la prochaine étape.

### UNE JOURNÉE D'ÉTUDE TRANSFRONTALIÈRE

Afin d'appréhender au mieux l'ensemble du territoire, les élus de la commission GERPLAN se sont retrouvés en compagnie de leurs homologues allemands pour une journée d'étude du territoire.

Accompagnés du bureau d'étude, les participants ont pu découvrir les points communs et les différences avec nos voisins en matière d'aménagement du territoire, de paysage, d'agriculture et de Biodiversité. Il s'agit de comprendre et de mutualiser les connaissances afin de proposer des actions concrètes sur l'ensemble du territoire.

Contact : Nicolas Wentz  
CCPFRS - 1 rue des Alpes - 68490 OTTMARSHEIM  
03 89 83 21 58  
nicolas.wentz@ccpfrs.fr

### APPEL À CONTRIBUTION

Vous avez en tête un projet qui contribue à améliorer l'environnement et le cadre de vie du territoire, qui permet de favoriser la biodiversité ou la diversification agricole. Pour faire vos propositions d'actions prenez contact avec l'animateur GERPLAN.

Lancement du site WEB du GERPLAN  
Retrouvez en ligne l'ensemble des documents relatifs à l'étude et aux projets en cours.

Votre avis nous intéresse :

Quelles sont vos attentes ? Comment voyez-vous votre lieu de vie ? A quoi ressemblera-t-il dans 10 ans. Posez toutes vos questions, remarques, attentes dans l'espace dédié sur le site [www.unjardinpourlerhin.eu](http://www.unjardinpourlerhin.eu) ou par courrier.







## AMÉLIORATION, MISES AUX NORMES ET AGRANDISSEMENT

Le multi accueil intercommunal Pirouette à Fessenheim entre dans une phase de travaux.

A l'initiative de l'association de gestion de la Petite Enfance, une visite des crèches-halte garderies a été organisée en septembre 2011 pour les délégués communautaires. L'objectif de cette visite était de visualiser, avec chaque responsable de structure, les conditions dans lesquelles s'exerce la garde des enfants et les points d'améliorations.

Les besoins prioritairement recensés ont été les suivants :

- Amélioration de la fonctionnalité (dortoirs exigus, absence de local vestiaire et de véritable lieu de stockage...).
- Mises aux normes suite à différents diagnostics déjà réalisés (document unique, accessibilité handicapés) ou en cours (audit énergétique).
- Augmentation de la capacité d'accueil au vue des listes d'attente.

Le conseil communautaire, dans sa séance du 26 septembre 2011 a alors décidé d'engager une procédure de consultation d'un maître d'œuvre (architecte) pour réaliser un projet pour les deux multi accueils intercommunaux de Munchhouse et Fessenheim.

L'ADAUHR (agence départementale d'aménagement et d'urbanisme du Haut-Rhin), émanation du Conseil Général, a été sollicitée pour réaliser une pré-étude gratuite.

L'ADAUHR propose plusieurs pistes d'amélioration de la fonctionnalité des multi-accueils :

- Création d'un véritable sas d'accueil des parents et enfants.
- Création de vestiaires capables d'accueillir l'ensemble du personnel.
- Agrandissement des dortoirs.
- Séparation de l'espace des marchands et des non marchands.
- Création de salles d'activités distinctes pour les marchands et non marchands.
- Réserver les locaux techniques à leur usage et les agrandir.
- Prévoir plus de locaux ou espaces de rangement,
- Dissocier la salle de restauration de la salle d'activité.
- Prévoir une salle de réunion / salle du personnel.

Le projet de l'ADAUHR prévoit une augmentation des surfaces de l'ordre de 112 à 115 m<sup>2</sup> par structure. L'estimation du coût des travaux est d'environ 430 000 € HT par structure (hors travaux d'aménagements extérieurs, honoraires et frais divers). La commune de Fessenheim, propriétaire du terrain à proximité immédiate de la crèche halte-garderie intercommunale, a accepté de céder une parcelle communale d'une contenance de 2,16 ares à l'euro symbolique à la communauté de communes permettant les travaux d'extensions.

La commune de Munchhouse ayant à moyen terme un projet de restructuration des écoles et de son périscolaire, l'intégration du multi accueil dans ce projet est envisageable. La communauté de communes a donc décidée de reporter le projet du multi accueil Papouille à Munchhouse dans l'attente de la décision de la commune.

La CAF et les services de Protection Maternelle et Infantile du conseil général du Haut-Rhin (PMI) sont associés aux différentes phases du dossier. La CAF subventionnera le projet à hauteur de 199 200 €. Une subvention départementale a également été sollicitée dans le cadre du contrat de territoire de vie du conseil général du Haut-Rhin.

Le cabinet d'architecte BLEU CUBE Architectes de Riedisheim a été retenu pour réaliser le projet.

Les premières esquisses sont en cours d'élaboration. Les marchés de travaux devraient être lancés à l'automne pour un démarrage effectif des travaux en janvier 2013.

## UNE NOUVELLE ANIMATRICE AU RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Fabienne WASSMER, animatrice du RAM depuis 2004 a souhaité cesser ses fonctions début août. Le Relais Assistants Maternels (RAM) fonctionnait en régie directe depuis sa mise en place en 1998 (gestion par du personnel de la communauté de communes).

En 2001, à l'ouverture des deux multi-accueils Pirouette et Papouille construits par la communauté de communes à Fessenheim et à Munchhouse, la gestion de ces services avait été déléguée à l'association «La Petite Enfance du Centre Hardt».

Pour optimiser le fonctionnement de l'ensemble du domaine de la Petite Enfance à l'échelle intercommunale (crèches - haltes garderie et relais assistants maternelles) et faciliter leur synergie, il a été décidé de fonctionner selon un mode de gestion identique pour les deux services.

Le recrutement de la nouvelle animatrice a donc été confié à l'association «la Petite Enfance du Centre Hardt». L'animatrice ne fera ainsi plus partie du personnel intercommunal. Mais pour les assistantes maternelles, les parents et enfants accueillis au RAM, cela ne changera rien. Le bureau du RAM reste dans les locaux de la communauté de communes 2 rue du Rhin à Fessenheim.

### Nouvelle animatrice au RAM



Anne FOURNEL, nouvelle animatrice du RAM depuis le mois d'août était auparavant directrice du multi accueil Pirouette à Fessenheim. Sa formation d'éducatrice de jeunes enfants et les 11 années d'expérience dans le domaine de la petite enfance, alliées à ses qualités d'écoute et de conseil, perpétueront, à n'en pas douter, la qualité du service rendu par le RAM ces dernières années.



## ENCOURAGER LES VOCATIONS



### VERSEMENT DE PRIMES AUX ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Le mode de garde des enfants par les assistantes maternelles agréées, en complément des solutions de garde collective en crèche ou halte garderie mérite d'être soutenu et encouragé par la communauté de communes. Il offre une alternatif et une plus grande possibilité de choix aux parents tout en étant complémentaire aux solutions de garde collective en crèche ou halte garderie.

95 assistantes maternelles agréées sont actuellement en exercice dans la communauté de communes sur un total de 119. Elles accueillent 285 enfants.

Depuis début d'année, une prime de 200 € est allouée aux assistantes maternelles agréées qui débutent leur activité sur le territoire. Il s'agirait d'une aide à l'équipement et à l'achat du matériel nécessaire à l'exercice de la profession.

Ce dispositif vient en complément de celui mis en place par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Haut-Rhin, qui verse une prime à l'installation de 500 € aux assistantes maternelles agréées sous condition de la demander dans les 6 mois suivant leur installation, de

signer une charte d'engagement d'exercer ce métier pendant au moins trois ans, et d'informer la CAF de leurs disponibilités via le site [www.monenfant.com](http://www.monenfant.com).

Afin d'encourager la poursuite d'activité des assistantes maternelles agréées, une prime à l'ancienneté, plafonnée à 500 €, est également proposée aux assistantes maternelles.

Pour cette année, 64 assistantes maternelles ont bénéficié d'une prime pour un montant total de 18 900 €.

Pour tous renseignements, contactez Anne FOURNEL, animatrice du RAM au 03 89 62 40 86 ou [ram.fessenheim@orange.fr](mailto:ram.fessenheim@orange.fr)

Acienneté	Montant
5 ans	200 €
10 ans	300 €
15 ans	400 €
20 ans ou +	500 €

La Communauté de Communes participe financièrement à différentes formations suivies par les habitants ou associations du territoire. En avril dernier, aux vues de l'augmentation importante des demandes il a été utile de clarifier les modalités d'attribution de ces subventions. Petit rappel du dispositif en place.



## MODIFICATION DES RÈGLES D'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

### PARTICIPATIONS VERSÉES AUX STRUCTURES

**1) Centres aérés** : participation à hauteur de 30 € par an par enfant fréquentant un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH). Cette somme est versée directement aux ALSH et leur permet ainsi de pratiquer des tarifs très intéressants pour les participants.

**2) UP REGIO de Bantzenheim** : tarifs préférentiels pratiqués directement par l'UP pour les personnes de la ComCom suivant des cours à l'UP Régio de Bantzenheim.

**3) Associations** (dans le cadre de la formation de leurs dirigeants ou encadrant) : les structures associatives, sportives ou culturelles bénéficient d'une aide financière versée sous forme de subvention, destinée à couvrir en partie les frais de stages ou de formations de leurs encadrants.

**Modalités** : une participation par an et par dirigeant ou encadrant associatif, membre d'une association locale.

#### MONTANT DE L'AIDE :

- coût de la formation ou du stage si le montant est inférieur à 30 €,
- 30 € si le montant de la formation ou du stage est compris entre 30 et 100 €,
- un tiers du coût de la formation ou du stage si le montant est supérieur à 100 €, avec un plafond d'aide de 150 €.

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES À PRODUIRE :

- facture acquittée,
- attestation de formation (ou de stage),
- attestation sur l'honneur mentionnant si oui ou non des aides sont perçues par ailleurs et leurs montants le cas échéant
- 1 RIB,
- liste des dirigeants ou encadrants de l'association + comité.

L'impact de cette opération est particulièrement important, à en juger par le nombre de participants et par le nombre de stages ou formations suivis chaque année (plus de 150 bénévoles associatifs bénéficiant du dispositif).

Pour plus de renseignements, contactez Marie-Claude GIORGIUTTI au 03 89 62 40 80 ou par courriel : mc.giorgiutti@cc-essordurhin.fr

### PARTICIPATIONS VERSÉES AUX PARTICULIERS

#### 1 ) BAFA / BAFD :

soutien financier forfaitaire de 200 € sur présentation de l'attestation de formation au BAFA/ BAFD.

#### 2) STAGE PROFESSIONNALISANT :

soutien financier versé aux particuliers ayant suivi un stage professionnalisant (informatique, langues... valorisable dans un CV). Les stages artistiques, sportifs ou culturels des particuliers sont donc exclus du dispositif.

**Modalités** : une participation par an et par habitant de la CCER.

#### MONTANT DE L'AIDE :

- coût de la formation ou du stage professionnalisant si le montant est inférieur à 30 €
- 30 € si le montant de la formation ou du stage professionnalisant est compris entre 30 et 100 €
- un tiers du coût de la formation ou du stage professionnalisant si le montant est supérieur à 100 €, avec un plafond d'aide de 150 €
- 200 € (forfait) pour un stage BAFA et BAFD.

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES À PRODUIRE :

- attestation de suivi de la formation
- facture acquittée
- attestation de formation (ou de stage)
- attestation sur l'honneur mentionnant si oui ou non des aides sont perçues par ailleurs et leurs montants le cas échéants.
- 1 RIB



## SORTIES COMCOM – ÉTÉ 2012

En cet été 2012, la section culturelle de la ComCom a eu le plaisir de convier les habitants de notre territoire à des sorties fort intéressantes et très prisées, encadrées par Agnès KIEFFER, vice-présidente.



Le 24 mai lors de la sortie spéciale seniors, 13 personnes ont participé à un périple pédestre, les menant du Col de la Schlucht à la région du Valtin, accompagnées par un sympathique guide naturaliste. Ce fut une journée baignée de lumière et de superbes paysages purement à admirer.

### SÉLESTAT



Le 16 juin, 33 personnes sont parties à la découverte de la ville de Sélestat. Le matin, elles ont pris la direction de la Bibliothèque humaniste fondée en 1452, une des plus anciennes bibliothèques publiques de France : elle réunit la bibliothèque de l'école latine et celle de l'humaniste sélestadien Beatus RHENANUS. Cette collection est riche de trésors d'ouvrages du 16<sup>e</sup> siècle.

L'après-midi, après un déjeuner à la Maison du Pain, les visiteurs ont également pris possession du Musée abrité par cette bâtisse, dédié à ce patrimoine alimentaire. Dans la continuité, cette visite s'est naturellement achevée avec une escapade guidée de la Cité.

### STRASBOURG



Le 24 août, deux bus ont pris la direction de la Capitale Européenne, afin que 114 personnes s'imprègnent du fonctionnement du Parlement Européen, organe législatif de l'Europe communautaire. Ce majestueux ouvrage architectural a livré le mode de représentation des peuples. Cette journée s'est terminée par une croisière fluviale, laissant deviner tous les monuments et bijoux d'histoire de STRASBOURG.

**INFO...** Pour toutes les actions culturelles et sportives, le transport est offert par la ComCom et les inscriptions se font par téléphone au 03 89 33 53 00 (Carole Fritz) (lundi - mardi - jeudi - vendredi de 8h30 à 11h00 et de 14h00 à 16h30) ou par courriel : [la-ruche@cc-essordurhin.fr](mailto:la-ruche@cc-essordurhin.fr)

Le programme des sorties et animations est disponible sur [www.cc-essordurhin.fr](http://www.cc-essordurhin.fr)

# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Pour plus d'informations, consultez notre site internet [www.cc-essordurhin.fr](http://www.cc-essordurhin.fr).

Vous y retrouvez toutes les manifestations des 7 communes de la CCER et des communes allemandes partenaires.

## OCTOBRE 2012

### SAMEDI 6 ROCK'N BIÈRE

FCH - Salle polyvalente  
Hirtzfelden

### DIMANCHE 7 12 H : REPAS PAROISSIAL CONSEIL DE FABRIQUE

Salle de musique - Munchhouse  
Contact : 03 89 81 29 18

### SAMEDI 13 20 H : LOTO

École de musique - Munchhouse  
Contact : 03 89 81 22 28

### DIMANCHE 14 REPAS VENDANGE PÊCHE

Étang de pêche - Munchhouse  
Contact : 09 89 81 22 69

### DIMANCHE 21 MARCHÉ AUX PUCES

ALSC - Rumersheim-Le-Haut  
Contact : 03 89 26 24 15  
ou 03 89 26 02 18

### DIMANCHE 28 FERMETURE DE LA PÊCHE

Étang de pêche - Munchhouse  
Contact : 03 89 81 22 69

### MERCREDI 31 19 H : MANIFESTATION CELTIC'HARDT

Munchhouse  
Contact : 03 89 28 16 48

### MERCREDI 31 SOIRÉE HALLOWEEN

Musique Concordia  
animation par DJ MiMi (Ex Manix-Band)  
de 20h30 à 3h - Entrée payante  
Salle de musique  
RUMERSHEIM-LE-HAUT

## NOVEMBRE 2012

### DIMANCHE 4 9 H-16 H : 4<sup>ÈME</sup> BOURSE AUX VÊTEMENTS

CSCR Section quilles  
Salle des fêtes - Rustenhart  
Contact : 03 89 71 46 51

### MARCHE DU CŒUR

Amicale Sapeurs-Pompiers  
Salle des fêtes - Fessenheim

### SAMEDI 10 19 H : MOULE FRITE SUPPORTERS-CLUB

Salle multiactivités - Munchhouse

### 20 H : LOTO

Amicale Sapeurs-Pompiers  
Munchhouse  
Contact : 03 89 81 28 78

### DIMANCHE 18 GALA VOLKSMUSIK

FCM - Parc expo - Colmar  
03 89 81 21 67

### DIMANCHE 18 BEAUJOLAIS NOUVEAU

BCH - Salle polyvalente - Hirtzfelden

### SAMEDI 24 LOTO

APP - Blodelsheim  
Contact : 03 89 48 62 17

### 20 H : THÉÂTRE LAC

Salle des fêtes - Fessenheim

### INTERSOCIÉTÉS JOURNÉE TÉLÉTHON

Munchhouse  
Contact : 06 62 91 84 18

### VENDREDI 30 - SAMEDI 1<sup>ER</sup> TÉLÉTHON

Ensemble associations  
Rustenhart

## DÉCEMBRE 2012

### SAMEDI 1<sup>ER</sup> 18 H : LOTO

FCF  
Salle des fêtes - Fessenheim

### DIMANCHE 2 GALA DE NOËL

APH - Salle polyvalente - Hirtzfelden

### CÉRÉMONIE SAINTE BARBE

Munchhouse  
Contact : 06 37 24 88 61

### 14H30 - 20 H : LOTO

CSCR - Salle des fêtes - Rustenhart  
Contact : 03 89 49 41 00

### VENDREDI 7 ET SAMEDI 8 TÉLÉTHON

L'inter-société  
Salle polyvalente - Hirtzfelden

### SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 MANIFESTATION CELTIC'HARDT

Poney Parc Blodelsheim  
Contact : 03 89 28 16 48

### BOURSE AUX VÊTEMENTS

Section Taekwondo - MJC  
Blodelsheim  
Contact : 06 88 45 52 46

### TÉLÉTHON

Omscal - Complexe sportif  
Fessenheim

### DIMANCHE 9 TÉLÉTHON

Salle de musique  
Rumersheim-Le-Haut

### DIMANCHE 16 FÊTE DE NOËL 3<sup>ÈME</sup> ÂGE

Commune  
Salle polyvalente - Hirtzfelden

### SAMEDI 22 GRAND LOTO DE NOËL

ALSC de Rumersheim  
Salle polyvalente de Blodelsheim  
Contact : 03 89 26 24 15  
ou 03 89 26 02 18

### DIMANCHE 23 CONCERT DE L'AVENT

Union Musicale  
Fessenheim/Rumersheim  
16 h église de Fessenheim  
Entrée libre

### MERCREDI 26 BELOTE SUPPORTERS-CLUB

Salle Multiactivités - Munchhouse

### LUNDI 31 NOUVEL AN SUPPORTERS-CLUB

Salle multiactivités - Munchhouse

### RÉVEILLON NOUVEL AN

Nous irons à la Martinique  
Salle des fêtes - Fessenheim





## ECS PRÉSENTE SES PROCHAINES MANIFESTATIONS

### LA TEUF DE 11 - 15 ANS

Devant le succès grandissant des dernières manifestations de l'association intercommunale, l'ECS a décidé de poursuivre sur sa lancée, et propose, le 27 octobre 2012 à BLODELSHEIM de 17h à 22h une animation réservée aux jeunes de 11 à 15 ans habitant le territoire.

L'animation sera assurée par le groupe UNISOUNDLIGHT.

Sur place des boissons et une petite restauration.

Entrée : en prévente 3 € ; sur place 5€.

Les préventes auront lieu dans les locaux de la ComCom les mercredis 17 et 24 octobre de 10h à 12h et de 16h à 18h.

### LA WHITE NIGHT POUR LES + DE 16 ANS

Le 13 octobre 2012 à HIRTZFELDEN à partir de 21h.  
Cette soirée s'adresse aux jeunes de 16 ans et plus habitant dans la Communauté de Communes.

L'animation sera assurée par le groupe UNISOUNDLIGHT

Les boissons et la petite restauration sur place seront assurées par football club de Hirtzfelden.

Entrée : en prévente 5 € ; sur place 8 €.

Prévente dans les différentes mairies  
et à la ComCom de 18h à 20h :

Le Jeudi 4 octobre à RUSTENHART et BLODELSHEIM  
Le Vendredi 5 Octobre à FESSENHEIM (à la com-com)  
Le Lundi 8 Octobre à MUNCHHOUSE  
Le Mardi 9 Octobre à HIRTZFELDEN et RUMERSHEIM  
Le Mercredi 10 Octobre à ROGGENHOUSE

## Les mercredis de la ComCom

### DALILA JAZZ KOLLECTIF

Mercredi 26 septembre



#### JAZZ

Dalila Khalfoun, chanteuse qui déborde d'énergie et de swingue avec un naturel déconcertant. Elle est influencée par les grandes chanteuses qu'étaient Ella Fitzgerald, Nina Simone, Carmen MC Rae, Sarah Vaughan... sans oublier certaines œuvres de compositeurs français telles que «Les feuilles mortes» (Autumn Leaves) etc....

Dalila Khalfoun est accompagnée par le AllJazz Quartet avec Guy Egler (saxo), Alex Tissot (piano), Hélène Eschbach (contrebasse) et Bernard Waldeck (batterie).

### Jean-Marie WOLFS - Mercredi 31 octobre



#### CHANSON FRANÇAISE

A travers son spectacle, Jean Marie retrace en chansons le parcours très riche de Jean FERRAT, «Du Cabaret à La Montagne». Il y associe les artistes qui ont marqué son chemin artistique (Yves Montand, Léo Ferré, Juliette Gréco, Maurice Fanon, Georges Moustaki et Serge Reggiani). Jean-Marie vous entraîne dans l'ambiance des cabarets parisiens de l'époque, lieux de vie où s'envolent les musiques et les mots de la belle chanson française rebelle.

### MARIENKO Mercredi 26 novembre



#### CHANSON FRANÇAISE

En cette fin d'année 2012, Marienko fête ses 10 ans ! Dix ans pour «eXister», dix ans de «paradoXe», dix ans de «Grand Voyage», de moments de partage sur de nombreuses scènes et une identité artistique affinée au cours d'un parcours voué à la chanson française, au texte, centre de toutes les attentions, aux paysages sonores qui explorent sans cesse de nouveaux horizons. Cet anniversaire, sera-t-il l'occasion d'un nouvel album ? Où bien de nouveaux visages viendront-ils rejoindre le quintet ? Rendez-vous à Fessenheim pour lever le voile.

Concerts au collège Félix EBOUE de FESSENHEIM  
Spectacles à partir de 20 h - Entrée : 5 €



## PLAN CLIMAT ENSEMBLE, AGISSONS !

### DES ÉCONOMIES, UN CHALLENGE À LA PORTÉE DE CHACUN

*Prêtes à faire des économies d'énergie et à participer à une action innovante, 11 familles du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon ont relevé le défi des «Familles éco-engagées» lancé sur toute la région. Le principe est simple : les familles se lancent le défi d'économiser au moins 7% sur les consommations à la maison (chauffage, eau chaude et électricité).*

A ce jour, les trois familles en tête ont déjà largement atteint cet objectif et ont économisé jusqu'à 30% sur la facture énergétique globale pour la plus assidue ! Accompagnés par le Plan Climat du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon et par l'association Alter Alsace Energies, les habitants volontaires bénéficient de conseils et d'un suivi personnalisé de leurs consommations. Le défi est également un moment convivial, de rencontre et de partage de trucs et d'astuces.

La prochaine rencontre pour les familles participantes est fixée au mois d'octobre. Il s'agira d'un atelier pratique au domicile d'une famille avec au programme : mesure des températures dans le logement, mesure de la puissance des différents appareils électriques et analyse des consommations insoupçonnées, vérification des débits d'eau aux différents robinets.

#### ESPACE INFO ENERGIE DU PAYS RHIN-VIGNOBLE-GRAND BALLON

Vous avez le pouvoir sur votre facture d'électricité !

Votre facture représente les besoins de votre foyer en énergie et nous allons la mettre sous forme d'une simple multiplication :

Facture =  
Consommation x Tarif de l'énergie (+ abonnement)

La consommation est en kilowattheure [kWh]  
et le tarif en euro [€].

Facture = kWh x €  
Facture = kW x h x €  
Facture = Puissance x Temps x Euro

Cette simple multiplication nous montre que vous avez le pouvoir sur votre facture d'électricité, puisque vous pouvez la réduire en travaillant sur trois facteurs différents.



#### PUISSANCE :

Elle peut être réduite en optant pour des appareils électroménagers plus performants, plus efficaces. Par exemple, lors du remplacement de votre réfrigérateur, il est important de définir correctement la capacité nécessaire à votre foyer et choisir le niveau économe de sa consommation d'énergie (grâce à l'étiquette énergétique).

#### TEMPS :

Le temps d'utilisation des appareils peut être réduit en ayant une utilisation raisonnée de ses équipements et en évitant les veilles inutiles. Vous pouvez facilement déconnecter les veilles à l'aide d'une simple multiprise munie d'un interrupteur.

#### EURO :

Il est important de vérifier si votre abonnement correspond réellement à vos besoins (Abonnement de base ou Heures pleines/Heures creuses par exemple) et à votre utilisation. Vous pouvez aussi comparer les tarifs des différents fournisseurs d'énergie sur le site du médiateur national de l'énergie : <http://www.energie-info.fr/>

Pour plus d'informations :  
Espace Info Énergie du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon  
Espace du Florival  
170 rue de la république 68500 GUEBWILLER  
Courrier électronique : [eie@rhin-vignoble-grandballon.fr](mailto:eie@rhin-vignoble-grandballon.fr)  
Téléphone : 06 83 03 89 22



# NOUVELLES ACTIVITÉS



**PEINTURES, GRIBOUILLES ET AUTRES AUBERGINES**  
**Nom du gérant :**  
Jordan ROUSSEAU  
**Date de création :** 01/08/12

**Activité :** Peintre décorateur, je me propose de personnaliser votre habitat. Je réalise trompe l'œil, patines murales, fresques, imitations de marbres, bois et bien d'autres techniques. Pour un intérieur unique, faites appel à moi !

**Adresse :**  
2 rue Koechlin  
68740 FESSENHEIM  
**Téléphones :**  
09 53 29 20 14  
06 52 41 31 56  
**Courriel :** joro1989@yahoo.fr  
**Site Internet :**  
www.joro1989.unblog.fr



**HARMONYA**  
**Nom du gérant :**  
Christelle WINTZER  
**Date de création :** 01/02/12

**Activité :** Je vous propose un moment de détente et de relaxation en venant découvrir mes massages bien-être : polynésien, ayurvédique, lomi lomi, 4 mains. Je me déplace aussi à domicile sur rendez-vous.

**Adresse :**  
12 rue des érables  
68740 BODELSHEIM  
**Téléphones :**  
03 89 50 44 32  
06 62 40 32 38  
**Courriel :**  
info@massage-harmonya.com  
**Site Internet :**  
www.massages-harmonya.com



**ANSEL BENOIT Informatique**  
**Nom du gérant :** Benoît ANSEL  
**Date de création :** 27/09/07

**Activité :** Dépannage informatique à domicile pour les particuliers et PME. Eradication de virus, formatage et réinstallation (Windows, Mac, Linux), sauvegardes, vente de matériels, installation réseau (Box Internet), transfert vidéo, traitement photo, etc.

**Adresse :**  
8 rue de Balgau  
68740 FESSENHEIM  
**Téléphones :**  
03 89 50 28 68  
06 66 60 82 76  
**Courriel :**  
contact@anselbenoit.fr  
**Site Internet :**  
www.anselbenoit.fr  
www.foireauxlivres.fr

# soutenir



**IZEO, créateur de petits +**  
**Nom du gérant :**  
Delphine SCHUMACHER  
**Date de création :** 2012

Un nouveau concept, une autre manière d'aborder le marché professionnel ! Les solutions proposées par Izéo sont adaptées à chaque demande. Izéo se concentre d'une part sur l'organisation de projets et d'événements pour les entreprises de toute taille, à travers un réseau de professionnels implantés

essentiellement dans l'Est de la France et la Forêt Noire.

D'une journée de travail au séminaire, Izéo vous propose une offre «Clé en Main», sans stress et sans frais ! En effet cette prestation sans coût pour le client est intégralement liée au partenariat en place avec les structures d'accueil. Izéo se propose également en qualité de partenaire dans les actions de développement commercial menées par les entreprises.

L'analyse du potentiel et des marchés porteurs, le démarchage commercial et la formation aux attitudes de vente et négociation...

**Adresse :**  
1 rue de l'Europe  
68740 FESSENHEIM  
**Téléphone :**  
06 61 11 01 60  
**Courriel :**  
delphine@izeoetcompagnie.fr  
**Site Internet :**  
www.izeoetcompagnie.fr

## PROGRAMME DES FORMATIONS



Retrouvez toutes les formations à l'espace la ruche sur [www.cc-essordurhin.fr](http://www.cc-essordurhin.fr)

28  
29  
30  
SEPT.  
2012

Salle des fêtes

BLODELSHEIM



# SALON DE L'ARTISANAT ET DES METIERS

- Animations - démonstrations
- Défilés de mode
- Espace enfants
- Restauration
- Marché des producteurs (vendredi 16h - 19h)

Organisé par:



**ENTREE LIBRE**

[www.salonartisanatetmetiers2012.blogspot.com](http://www.salonartisanatetmetiers2012.blogspot.com)

Avec le soutien financier de:

